

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
LISTE DES ANNEXES	ii
INTRODUCTION	1
I- Les cérémonies de lancement proprement dites	1
A- Les cérémonies d'ouverture	1
B- Les séances de travail technique	2
II- Les échanges, difficultés et recommandations formulées	2
CONCLUSION	4

INTRODUCTION

Par note de service n° 0000824/NS/MINFI/SG/DGB/DCOB du 29 décembre 2016, le Ministre des Finances a commis des équipes conjointes du Ministère des Finances (MINFI) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), auxquelles se sont joints les responsables du Ministère des Marchés Publics (MINMAP), en vue du lancement du budget de l'Etat dans les onze (11) Régions Financières de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2017. (*Annexe 1*)

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- les cérémonies de lancement proprement dites ;
- les échanges, difficultés et recommandations formulées.

I- Les cérémonies de lancement proprement dites

Présidées par les Gouverneurs des Régions et le Préfet du Moungo (pour ce qui est de la Région Financière du Littoral II), ces cérémonies se sont déroulées en deux phases, à savoir : les cérémonies d'ouverture et les séances de travail technique.

A- Les cérémonies d'ouverture

Elles ont connu globalement des étapes identiques conformément au programme arrêté par le Ministre des Finances, à savoir :

- l'allocution d'ouverture de l'autorité administrative territorialement compétente ;
- le mot introductif du chef de mission ;
- la présentation de la Circulaire sur l'exécution, le suivi et le Contrôle de l'exécution du Budget 2017 par le représentant du MINFI ;
- la présentation du Budget d'Investissement Public 2017 de la Région concernée par le représentant du MINEPAT ;
- la présentation du processus de contractualisation par le représentant du MINMAP ;
- la présentation des procédures fiscales de la commande publique par le représentant de la DGI. (*Annexe 2*)

Ces présentations étaient généralement complétées par celles des responsables locaux des administrations sus-citées.

B- Les séances de travail technique

Elles ont permis la remise aux Contrôleurs Financiers Régionaux des autorisations de dépense au titre de l'exercice budgétaire 2017, leur vérification en vue de détecter d'éventuelles erreurs et la mise à jour de l'application PROBMIS, afin de rendre effectivement opérationnel et exécutable le budget des structures déconcentrées.

II- Les échanges, difficultés et recommandations formulées

Les échanges entre les participants et les équipes de mission ont permis que des précisions soient faites sur les zones d'ombre. Ainsi, les points suivants ont été évoqués :

- la disponibilité des crédits alloués aux CTD sous forme de transfert ;
- la pertinence du critère du « moins disant » ;
- la mise en œuvre effective de la taxe de séjour ;
- l'absence du MINTP aux travaux qui, du fait de sa qualité d'ingénieur de l'Etat, aurait dû y participer ;
- les innovations fiscales contenues dans la Loi des Finances 2017, notamment en ce qui concerne le droit timbre automobile, la dématérialisation de la patente et l'attestation de non redevance ;
- les procédures de déblocage de fonds ;
- les erreurs d'assignation ;
- le respect des délais de passation des marchés ;
- la modicité du budget alloué aux commissions de passation des marchés pour leur fonctionnement ;
- le rôle des Contrôleurs Financiers dans les Communes et les Arrondissements ;
- la pertinence et l'efficacité du retrait du rôle du Contrôleur Financier aux Sous-préfets ;
- l'accompagnement, par le MINMAP, des CTD dans la mise en œuvre du Décret du 25 avril 2016 sur la réalisation des travaux en régie ;
- l'accréditation des fonctionnaires atteints par la limite d'âge d' admission à la retraite ;
- le ravitaillement des administrations en carburant et lubrifiants ;

- l'absence des machines à timbre dans les départements et des figurines dans les arrondissements.

Par ailleurs, l'on pu relever quelques difficultés mises en exergue par les intervenants dans la chaîne de la dépense, notamment :

- le mécontentement des préfets qui déclarent ne pas être pris en charge par le MINFI à l'occasion des cérémonies de lancement du budget ;
- l'engagement tardif des crédits par certains ordonnateurs secondaires entraînant leur forclusion ;
- la remontée tardive de l'information budgétaire par les Receveurs Municipaux et les Sous-préfets ;
- l'exécution des marchés publics en régie sans le moindre respect de la réglementation ;
- l'absence de manuels de procédures de contrôle de l'exécution des marchés ;
- le retard dans le paiement des prestations ;
- les délais assez longs de traitement des dossiers au niveau des Contrôles Financiers ;
- le manque criard de personnels qualifiés dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;
- le problème de sécurisation des édifices et des matériels appartenant au Ministère des Finances ;
- le problème d'interfaçage entre les logiciels PROBMIS et CADRE ;
- l'indiscipline de certains agents et l'insuffisance des personnels d'appui.

En outre, les équipes ont rencontré d'énormes difficultés dans la prise en charge sur le terrain de diverses sollicitations qui, généralement, ne sont pas prévues au moment de la budgétisation.

Au regard de ces difficultés, les recommandations ci-après sont formulées à la haute attention du Ministre des Finances :

- accroître les moyens financiers et logistiques des équipes de missions ;
- procéder à l'affectation des personnels qualifiés dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;
- assurer un interfaçage entre les logiciels PROBMIS et CADRE ;
- mettre à jour le dispositif PROBMIS et déployer régulièrement des techniciens dans les Régions pour pallier les problèmes éventuels ;

- attirer l'attention du MINMAP sur le renouvellement des membres des commissions de passation des marchés, dont les mandats sont arrivés à terme ;
- renouveler les matériels informatiques des services déconcentrés du Ministère des Finances et doter ceux qui en sont dépourvus;
- accentuer les séminaires de renforcement des capacités des intervenants dans la chaîne d'exécution du budget de l'Etat.

CONCLUSION

Les cérémonies de lancement du budget au titre de l'exercice 2017 qui se sont étalées sur deux jours, se sont déroulées de manière satisfaisante malgré la situation sociopolitique qui prévaut dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Les simulations d'engagement et de validation des autorisations de dépenses ont été faites dans l'application PROBMIS. Cette expérience, qui vise à imprégner les intervenants de la chaîne d'exécution du budget au niveau déconcentré des innovations de la Loi des Finances et de la Circulaire d'exécution et de contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, mérite d'être étendue au niveau central au regard de la forte proportion du budget gérée par les services centraux./-